

**Le Président,
Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France,**

*Vu les articles L. 712-2, et L. 714-1 du Code de l'Éducation ;
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;
Vu l'avis favorable du Conseil Scientifique de l'INSA Hauts-de-France du 08 juin 2021 ;
Vu l'avis favorable du Conseil de la Recherche en sa séance du 10 juin 2021 ;*

arrêtent

Article 1 Sont nommés au sein de l'École Doctorale Polytechnique Hauts-de-France :

- **M. Marc Duquennoy, Directeur ;**
- **Mme Véronique Lagae, Directrice Adjointe ;**
- **M. Christophe Wilbaut, Directeur du pôle international.**

Article 2 L'arrêté est soumis à publicité : il est affiché sur le portail numérique de l'université pour l'ensemble des personnels et des usagers au sein de l'université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.
Il est notifié à l'intéressé.

Article 3 Les dispositions du présent arrêté prennent effet immédiatement et sont applicables durant la durée de l'accréditation soit jusqu'à l'année universitaire 2025-2026.

Article 4 Le Directeur général des services de l'UPHF et la Secrétaire Générale de l'INSA Hauts-de-France sont chargés de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 1^{er} septembre 2021

Le Directeur de l'INSA Hauts-de-France
M. Armel de la Bourdonnaye



Le Président de l'UPHF
Professeur Abdelhakim Artiba

